**DESCRIPTIF MODIFIE GR 46**

***De SAURS jusqu'à LISLE-sur-TARN***

**(78)** Laisser Saurs à droite et aller tout droit. Couper la RD18 et continuer dans la même direction au travers des vignes. A la route qui mène aux Cougettes, tourner à droite. A la patte d'oie, prendre à gauche la piste stabilisée puis emprunter, à gauche, le chemin de terre qui remonte vers l'église de Montégut.

**(79)** A l'église, redescendre vers le cimetière, laisser le premier chemin à droite, longer le mur et descendre le chemin de terre bordé de haies jusqu'à la petite route. La traverser et emprunter en face le chemin empierré. Passer devant la Borie vieille, laisser le chemin de droite et rejoindre la D18. La traverser et continuer tout droit sur le chemin de terre.

**(80)** A 250 m, tourner à droite puis de suite à gauche et continuer sur ce chemin jusqu'au hameau d'Oursou qu'on laisse à droite pour arriver à une petite route.

**(81)** Prendre la route à gauche jusqu'au calvaire et tourner à droite sur le chemin de terre. A l'intersection avec un autre chemin, devant une petite maison, tourner à droite et poursuivre jusqu'à une petite route. La prendre à gauche et rejoindre la route de Saurs. L'emprunter à droite jusqu'au rond-point de la D88, à l'entrée de Lisle sur Tarn.

**(82)** Traverser le rond-point par la droite (attention à la circulation) et prendre, en face, la route de Lisle sur Tarn. Passer devant le lac, la crèche et tourner à gauche après l'école. Traverser à gauche la place Emile Turle et prendre à droite la rue du Vieux hôpital qui mène jusqu'à la place des couverts.

***De LISLE-sur-TARN jusqu'à RABASTENS10 km 2h30***

**(83)** Traverser la place et prendre la rue Etienne Compayre jusqu'à la D10. Tourner à droite et remonter l'avenue. Après le passage de la voie ferrée, tourner à gauche rue d'Eylau. Au croisement, prendre à droite puis à gauche chemin des Sigalières. Au bout, emprunter le chemin de terre en face. A la croisée des chemins, devant l'oratoire, continuer tout droit.

**(84)** A l'intersection (ancien calvaire), tourner à gauche et poursuivre jusqu'à la route. Prendre à droite, passer devant le château de Saint-Géry, franchir le pont sur le ruisseau puis tourner à gauche. Refranchir le ruisseau et continuer tout droit par le chemin de terre qui remonte vers la RD988. Ne pas la traverser et prendre, à gauche, le chemin qui la longe.

**(85)** A la petite route, prendre à gauche, passer devant la ferme et le pigeonnier. Avant l'ancienne église de Saint-Amans, tourner à droite puis à gauche. Devant la belle maison, tourner à droite, passer devant un petit étang et rejoindre la RD988.

**(86)** Traverser la route, longer une vigne, virer à gauche à l’angle d’une clôture. Arrivé à la route prendre à gauche et continuer droit jusqu’à la D988.

passer devant un vieux lavoir et continuer tout droit jusqu’à la RD988,

**(87)** Passer devant la cave coopérative. Quitter la D988 pour le chemin de l’Ermitage se trouvant sur la droite et peu après à gauche rue des Ormes. Prendre le chemin des Clarisses vers la droite puis la rue Gustave de Clausade vers la gauche pour aller droit jusqu’aux Lices

**(88)** Devant l’église Saint- Pierre des Blancs s’orienter vers la droite (Lices) pour rejoindre le rond-point